



ATHÉNÉE ROYAL DE CHIMAY

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

ATHENEE ROYAL
3, rue de Noailles
6460 CHIMAY

Tél. : 060/41,41,00
Fax. : 060/21.18.84
www.archimay.be
ar.chimay@sec.cfwb.be

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
I. PRÉAMBULE	3
1. Emergence du projet	3
2. Situation de l'établissement	3
3. Objectifs généraux	4
II. NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT SUR LE PLAN EDUATIF	5
III. NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT SUR LE PLAN PEDAGOGIQUE	8
1. Vivre la démocratie au quotidien	8
2. Constituer de véritables équipes éducatives	10
3. Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires	11
4. Créer un contexte d'apprentissage favorable.	13
5. Conduire chacun aux savoirs et compétences attendus.	15
6. Organiser des bilans	18
7. Préparer aux choix professionnels en dépassant les limites sociales et culturelles.	18



I. PRÉAMBULE

1. Emergence du projet

- ✓ Equipe de réflexion et de rédaction: ensemble des professeurs, éducateurs externes et internes de l'établissement réunis en ateliers et mise en commun des idées.
- ✓ Impression, mise en page et dactylographie par les élèves du secteur économie technique de qualification: "Technicien de Bureau".
- ✓ Projet approuvé par le Conseil de participation et le Cocoba.

2. Situation de l'établissement

A. Environnement

Chimay est une grande entité, rurale, frontalière (près de 20 km de frontière avec la France) et excentrée (à l'extrême sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse) avec un centre urbain à vocation régionale et de nombreux villages périphériques de taille et de niveau de développement différents.

Elle est une des plus vastes du royaume avec près de 20 000 hectares et comprend 14 communes.

La population est d'environ 9 774 habitants (densité: 49 habitants au km²).

Les caractéristiques essentielles sont une agriculture fort présente, peu d'industries, peu de vrais débouchés dans le bois, malgré une superficie de 4 500 ha de forêts, un chômage important, surtout chez les jeunes. Les transports en commun sont peu développés et organisés presque uniquement pour les écoles.

Caractéristiques culturelles et sociales

La population de l'Athénée se caractérise par une répartition sociale diverse, l'établissement doit donc rencontrer des besoins de formation variables. Pour la majorité d'entre eux, les parents accordent beaucoup de prix aux études et suivent la scolarité de leurs enfants. Les activités culturelles sont rares et peu fréquentées.



3. Objectifs généraux

L'école dans toutes ses composantes (fondamental, secondaire et internat), fait sienne, d'une manière volontariste, les missions de l'enseignement, à savoir le développement de la personne, l'autonomie, la réussite scolaire, le développement culturel et la responsabilisation des jeunes dans l'esprit de neutralité qui caractérise l'enseignement officiel.

A la fin de la section de qualification qui forme les techniciens de bureau, les techniciens en environnement, les agents d'éducation, les élèves recherchent un emploi ou poursuivent dans une filière apparentée au graduat.

A la fin du professionnel horticole, la plupart cherchent un emploi.

A la fin du secondaire général, la plupart des élèves s'engagent dans l'enseignement supérieur, universitaire ou non.



II. NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT SUR LE PLAN ÉDUCATIF

Le projet éducatif dit...

Notre établissement dans toutes ses
composantes a pour objectifs spécifiques

1. **Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves.**
 - ✓ Développer le sens de l'autonomie au travers de productions personnelles dans le cadre des cours et dans les activités parascolaires culturelles et sportives (théâtre action, marché aux fleurs, spectacle à la fête de l'école, expositions,...).
 - ✓ A l'internat, création d'un spectacle complet au départ d'activités réalisées tout au long de l'année.
2. **Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.**
 - ✓ Eveiller les enfants à la créativité, valoriser l'effort et la réussite à tous les niveaux (dessin, peinture, dissertation, poésie, participation aux compétitions sportives inter-scolaires, à des compétitions disciplinaires telles que les olympiades de mathématiques, les historiades, le championnat de bureautique).
 - ✓ Réalisation d'un journal qui retrace l'actualité et la vie à l'internat.
 - ✓ Développer les facultés de communication.
 - ✓ Présence de deux logopèdes à raison d'une période par semaine et pendant les temps de midi pour aider les enfants en difficulté de langage sur le site de la section primaire.
3. **Préparer les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.**
 - ✓ Stimuler l'esprit d'équipe, la solidarité, les échanges au sein du groupe dans le respect des autres et l'acceptation de la différence :
 - organiser des séjours à l'étranger dans un but non seulement pédagogique et culturel (ouverture sur le monde extérieur, sur d'autres cultures) mais également apprendre à vivre en groupe, à s'autogérer (temps libre) ; France, Irlande, Tunisie, Espagne, Pays-Bas...
 - contacts par mail avec des élèves néerlandophones dans le but de préparer des échanges pendant les vacances scolaires (1er degré).



- partenariat linguistique avec le lycée de PLESZEW en Pologne. (3ème degré)
- contacts et échanges entre les élèves du primaire et les personnes du 3e âge.

4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

- ✓ Elire et former des élèves à la fonction de délégués de classe.
- ✓ Associer les délégués de classe aux prises de décision en matière de charte de vie, d'éducation à la citoyenneté, à l'environnement, à la santé et élaboration du règlement d'ordre intérieur.
- ✓ Revoir périodiquement le règlement d'ordre intérieur, le faire connaître, le faire comprendre et le justifier.
- ✓ Poser les problèmes lors de dialogues ouverts à toutes les composantes de la communauté éducative dans un esprit constructif.
- ✓ Faire connaître les différentes filières de l'école et de l'enseignement officiel, développer la connaissance des métiers, éviter les choix négatifs, les relégations forcées.
- ✓ Associer de manière équitable les élèves des sections générales, techniques et professionnelles aux différents projets et activités.
- ✓ Faciliter l'accès au centre cybermédia pour tous les élèves et plus particulièrement à ceux qui ne peuvent bénéficier de cet outil à domicile.
- ✓ Assurer la liaison "maternel-primaire et primaire-secondaire" en leur faisant découvrir lors d'une journée de visite en mai les bâtiments, les nouveaux cours, en répondant à leurs questions, leurs angoisses.
- ✓ Inviter en mai les parents d'élèves de 6^{ème} primaire des entités de Chimay, Momignies, Sivry-Rance et Froidchapelle à une soirée d'informations dans le but :
 - d'expliquer notre projet pédagogique
 - de présenter l'équipe éducative
 - de répondre à leurs questions
 - de visiter les bâtiments



- ✓ Préparer à l'entrée dans la vie active, organisations de visites d'entreprises, de stages en entreprises pour les filières qualifiantes.
- ✓ Préparer aux études supérieures:
 - information par le CPMS;
 - visites de délégations des institutions universitaires et d'écoles supérieures;
 - visites des sites universitaires et des hautes écoles;
 - participation aux opérations – carrières du Rotary;
 - proposition de stages et rencontres avec les anciens élèves par le biais d'une liste mise à disposition par l'amicale des anciens.
- ✓ Le conseil de participation tend à intégrer un représentant des différentes sections et degrés ainsi que des élèves internes.
- ✓ A l'internat, un conseil des élèves et des éducateurs est mis en place après élection par leurs pairs (garçons, filles, enseignement primaire et enseignement secondaire inférieur et supérieur, général, technique et professionnel). Au cours des réunions mensuelles, ils participent à l'élaboration des menus (soir), proposent des activités de loisirs (avec prise en charge éventuelle de l'organisation de certaines d'entre elles), émettent des suggestions en ce qui concerne l'amélioration du cadre de vie, sollicitent des séances "débats" en collaboration avec le centre PMS sur des sujets qui préoccupent les jeunes aujourd'hui.



III. NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT SUR LE PLAN PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique dit

Notre établissement dans toutes ses composantes a pour objectifs spécifiques

1. Vivre la démocratie au quotidien

Définir les règles de base qui permettent la réflexion et la négociation.

Assurer l'accès de chacun aux informations qui le concernent.

- ✓ Le règlement d'ordre intérieur est inséré dans le journal de classe de chaque élève. Il est lu et expliqué par un professeur en début d'année. Le titulaire se charge de cette tâche pour tout élève qui arrive en cours d'année.
- ✓ Un conseil de coopération est installé dans certaines classes du primaire une fois par semaine. Les enfants déposent dans une boîte à message un papier où ils font part de leurs petits ennuis.
- ✓ Enfin de semaine on en fait part à toute la classe et cela aboutit à la rédaction de petites chartes formulées par les élèves (chartes internes et propres à chaque classe primaire).
- ✓ Dans une perspective d'éducation à la citoyenneté, le règlement d'ordre intérieur est adapté chaque année en fonction des besoins après concertation des délégués. Ils ont eux-mêmes la charge d'en discuter avec leurs condisciples avant d'en faire rapport à la direction. Chaque modification étant approuvée par le conseil de participation.
- ✓ Les élèves disposent de panneaux d'affichage à plusieurs endroits afin d'échanger les informations.
- ✓ Des valves sont réservées aux élèves de 5e et de 6e pour les informer des différentes possibilités pour les études supérieures.
- ✓ Chaque élève qui s'inscrit en 1re année secondaire reçoit une brochure rédigée à son intention afin de répondre aux questions qu'il se pose en arrivant dans l'école.
- ✓ Les notes de service, nouvelles circulaires et nouvelles publications sont à disposition du personnel enseignant et auxiliaire d'éducation dans les 3 salles de professeurs (secondaire et fondamental), le secrétariat et l'internat et sont envoyées par mail à chaque membre du personnel.



Dans la vie quotidienne, responsabiliser les élèves.

- ✓ Mise en place de poubelles sélectives dans les classes, les couloirs et la cour et responsabilisation des élèves: ramassage et tri des déchets organisés à certaines heures d'étude.
- ✓ Les élèves du secondaire se rendent individuellement au self-service du restaurant scolaire aux heures prévues à l'horaire. Après le repas ils gèrent leur temps libre en restant à l'intérieur du restaurant ou en rejoignant la cour.
- ✓ Les élèves de 6^e secondaire ont à disposition un local dont ils assurent l'entretien. Ils sont également libres de sortir en ville pendant les heures d'étude et le temps de midi avec l'autorisation des parents.
- ✓ Sensibilisation des élèves au maintien de la propreté dans les locaux en évitant les déchets et graffiti. Participation active dans la réparation des dégâts.
- ✓ A l'occasion de manifestations dans l'école (expositions, conférences, vernissage, cross, ...), les élèves assurent l'accueil et le pilotage des visiteurs ainsi que la préparation des invitations, des réceptions (sections techniques) et de la décoration (section horticole).
- ✓ Toute sanction prise en cas de manquement est discutée et expliquée aux élèves.
- ✓ Décoration du préau et de la salle de gym par les élèves.
- ✓ Un travail de conscientisation à tout niveau est mené par l'équipe éducative pour promouvoir une attitude respectueuse vis-à-vis du personnel ouvrier.
- ✓ Des distributeurs sont à la disposition des élèves dans un local réservé à ce seul usage pendant les heures de récréation. Leur contenu est proposé par un groupe d'élèves dans l'optique de l'éducation à la société, de la sensibilisation au commerce équitable et de la consommation d'une nourriture saine.
- ✓ Les professeurs associent leurs élèves dans les démarches préparatoires aux excursions pédagogiques, voyages scolaires (réservations, courrier, fax, ...).



Faire des élèves les acteurs de leur propre progrès.

- ✓ Les délégués d'élèves sont associés à la réflexion sur les problèmes de la vie à l'école lors de la journée pédagogique "établissement".
- ✓ Impliquer les élèves dans la gestion de leurs apprentissages: dès le premier degré du secondaire, on fournira à l'élève des informations sur le fonctionnement du système de cotation pour lui permettre d'organiser son apprentissage en pleine connaissance de cause.
- ✓ Lors de la correction, les professeurs précisent les objectifs non atteints afin de permettre à l'élève de combler ses lacunes et de progresser.
- ✓ En début d'année, les objectifs de chaque cours ainsi que les compétences à atteindre seront précisés.
- ✓ Organisation régulière d'épreuves à caractère formatif dans les différentes disciplines.

2. Constituer de véritables équipes éducatives.

Prévoir des concertations entre tous ceux qui participent à l'éducation des élèves et favoriser les projets communs.

- ✓ Réunions ponctuelles entre professeurs volontaires pour la mise sur pied de projets bien particuliers.
- ✓ Organisation d'épreuves communes pour une même discipline dans une même année d'étude.
- ✓ Dans chaque OBG, les professeurs définissent en commun leurs exigences lors de l'examen de qualification (épreuve intégrée).
- ✓ Trois conseils de classe (plus la délibération de juin) et 3 conseils de guidance (pour le 1^{er} degré) sont organisés en présence non seulement des professeurs mais aussi des représentants du CPMS et des éducateurs. Chaque élève faisant l'objet d'une attention particulière, que ce soit pour ses résultats scolaires, pour son comportement ou ses problèmes personnels.
- ✓ Fondamental et internat occupent les mêmes locaux, les uns pendant la journée, les autres le soir ; une communication, lors du passage des enfants d'un milieu à un autre, tant le matin que l'après-midi, est donc souhaitable entre instituteurs et éducateurs.
- ✓ La directrice de l'école fondamentale annexée a un rôle de lien entre les parents et le centre PMS. C'est elle qui permet les rencontres, les rendez-vous possibles. Elle avertit les



parents d'un problème éventuel tant du point de vue comportemental que scolaire et propose à ceux-ci de contacter le Centre PMS.

Planifier la formation en fonction des besoins de l'équipe.

- ✓ A l'internat, des réunions mensuelles régulières permettent à l'équipe éducative de mettre au point des stratégies pour apprendre autrement (jeux, activités...)
- ✓ Les enseignants de la section fondamentale s'inscrivent et participent à 5 journées de formations obligatoires (Macro, Micro, Meso)
- ✓ 2 journées de formation inter réseaux sont organisées de manière collective un an sur deux en collaboration avec l'IFC.
- ✓ 2 journées de formation « réseau » sont organisées également un an sur deux dans l'établissement en collaboration avec la formation en cours de carrière. Pour ces 2 types de formation, les enseignants choisissent en fonction de leurs besoins.
- ✓ Une journée de formation « établissement » est proposée chaque année à des dates différentes en fonction du calendrier. Les thèmes sont choisis selon les besoins par les instances participatives sur proposition des enseignants et de la direction.

3. Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires.

Créer un dialogue avec les parents et répondre à leurs interrogations.

- ✓ Lorsqu'un problème se pose soit au niveau éducatif soit au niveau pédagogique, les parents peuvent prendre contact avec le secrétariat par téléphone ou de vive voix. Ils sont alors orientés vers la bonne personne selon le type de problème.
- ✓ Les parents jouent un rôle actif dans le conseil de participation.

Associer les parents au processus éducatif.

- ✓ Dans le fondamental, un formulaire "motif d'absence" d'un ou 2 jours est remis automatiquement à chaque enfant en début d'année. Ce document doit être rapporté dûment complété le lendemain de l'absence.



- ✓ Contact rapide et régulier avec les parents ou les responsables pour régler tout problème d'absentéisme et dès lors éviter tout décrochage scolaire.
- ✓ Le bulletin à la fin de chaque période (3 dans le secondaire) et après les examens ainsi que le journal de classe sont le lien privilégié entre les parents, l'élève et l'équipe éducative.
- ✓ Trois réunions de parents - professeurs ou instituteurs sont organisées après la remise des bulletins pour permettre un dialogue direct.
- ✓ Une farde de communication est donnée en début d'année à chaque élève du primaire et du premier degré pour y ranger les informations à destination des parents.
- ✓ Un courrier est adressé aux parents des élèves du 1er degré après chaque conseil de guidance pour leur faire part de la situation de leur enfant et de son évolution dans l'apprentissage.
- ✓ Organisation de nombreuses visites pédagogiques à tous les niveaux d'études.

Faire appel aux ressources éducatives de l'environnement.

Accueil de nombreux orateurs ou témoins de leur expérience ou de leur métier (UWE, planning familial, Forem, avocat dans l'école, représentants des partis politiques démocratiques...).

- ✓ A l'internat, visites de musées, de sites remarquables, d'ateliers divers, de métiers artisanaux.
- ✓ Collaboration avec la Fondation Wartoise (projet EMC²)
- ✓ Information sur les méfaits des assuétudes.
- ✓ Organisation de séjours de découverte au niveau fondamental et au niveau secondaire.
- ✓ Education aux médias.
- ✓ Présence de membres extérieurs à l'établissement pour les examens de qualification (indépendants, employés, ouvriers...).



4. Créer un contexte d'apprentissage favorable.

Respecter les rythmes biologiques et psychologiques.

- ✓ Dans le fondamental la journée comprend 6 heures de cours:
 - Maternelle: 3 périodes au matin, 3 périodes après-midi.
 - Primaire: 4 périodes au matin, 2 périodes après-midi.
- ✓ Dans le fondamental, suppression de la récréation de l'après-midi (→ 2 périodes consécutives sans pause). Ce qui permettrait de ne pas perdre de temps et de mener à bon terme les activités d'éveil au cours.
- ✓ Dans la mesure du possible, les activités de base et de concentration sont organisées le matin et les cours de gym, de piscine et d'éveil l'après-midi.
- ✓ Dans le secondaire, la journée reprend 8 heures de cours réparties différemment selon le niveau d'étude:
 - D.I. : 5 périodes au matin, 3 périodes après-midi.
 - D.S. : 4 périodes au matin, 4 périodes après-midi.

Chaque demi-journée est entrecoupée d'une récréation.

- ✓ Deux sessions d'examens sont organisées, l'une en décembre (réduite pour le 1^{er} degré), l'autre en juin.
- ✓ Un plan individuel d'apprentissage est établi pour chaque élève de 1^{re} et de 2^{ème} année complémentaire.

Faire confiance et le dire.

- ✓ Valoriser le travail des élèves en les impliquant directement dans des travaux de mise en valeur du site (décoration murale, florale...). Dans la réalisation de travaux de dactylographie (projet d'établissement, menus, invitations...). Dans l'installation de poubelles sélectives.
- ✓ Vente de produits horticoles et de montages floraux en fonction des saisons, le jeudi après-midi dans un local servant de magasin, tenu par la section horticulture et ouvert à tous.
- ✓ Participation à des compétitions sportives inter-écoles, à des concours comme les olympiades de mathématique, les historiades, le championnat de bureautique, le chant, etc.



Créer un maximum de situations d'apprentissage.

- ✓ Tous les résultats sont publiés dans la presse et le palmarès en fin d'année.
- ✓ De petites réceptions informelles sont organisées pour remercier et féliciter les élèves lauréats d'une compétition ou d'un concours...
- ✓ Mise à disposition des élèves de rhéto d'un local qu'ils peuvent fréquenter pendant les temps libres et dont ils sont responsables.
- ✓ Permettre aux élèves de rhéto de prendre leur repas de midi à l'extérieur de l'établissement, ainsi que les élèves de 5^{ème} majeurs.
- ✓ Les élèves internes des options techniques et professionnelles des différents établissements participent à l'aménagement du cadre de vie.
- ✓ Collaboration entre la section professionnelle horticole et la ville de Chimay pour l'entretien d'un parterre dans le centre de la ville, qu'ils ont créé en 2006 et des jardins du CPAS.
- ✓ Eviter les pertes de temps aux changements de cours grâce à la collaboration des éducateurs dans les couloirs.
- ✓ Proposer des activités extérieures en rapport avec le contenu des cours.
- ✓ Valoriser les temps libres en facilitant l'accès au centre cybermedia et à la bibliothèque (heures d'études et temps de midi) pour permettre d'effectuer les recherches nécessaires aux différentes disciplines.
- ✓ Lutter contre l'absentéisme scolaire en avertissant immédiatement par téléphone les parents ou responsables de l'enfant qui a quitté l'école dans la journée ou qui invoque un motif douteux.
- ✓ Donner en 1^{ère} le cours d'éducation musicale et en 2^e année commune le cours de dessin.
- ✓ Le cours de sciences au 1^{er} degré (3h/semaine) est organisé de façon à ce que chaque classe bénéficie d'au moins 2 périodes consécutives.
- ✓ Grouper autant que possible les cours d'éducation physique sur 2 périodes de 50 minutes pour des raisons d'efficacité et parce que 100 minutes permettent d'utiliser des locaux distants de l'implantation principale.



- ✓ Rendre les 3 périodes égales en nombre de semaines plutôt que de les faire correspondre à un congé.
- ✓ Intégrer une heure complémentaire obligatoire consacrée à l'étude de la physique dans la grille horaire de tous les élèves suivant le cours de sciences générales à raison de 6 heures par semaine au 3^e degré.
- ✓ Continuité entre les niveaux scolaires: dans le primaire, travail avec le même enseignant pendant 2 ans. Dans le courant de juin, les enfants de 3^e maternelle passent 2 journées avec le futur enseignant, ainsi que les élèves en fin de cycle (1 et 2) primaire.
- ✓ Journée d'accueil pour les élèves de 6^e primaire de l'A.R.C et des écoles environnantes (Chimay et entités voisines)
- ✓ Contacts réguliers avec la directrice et les instituteurs de l'école fondamentale annexée. De nombreuses manifestations sont organisées en commun.
- ✓ Rencontres ponctuelles entre les professeurs de différents niveaux afin d'échanger des informations quant au suivi des programmes et faciliter le passage d'une classe à une autre.

Assurer la continuité pédagogique.

5. Conduire chacun aux savoirs et compétences attendus.

Impliquer les élèves dans la gestion de leur apprentissage.

- ✓ Chaque professeur en début d'année veille à informer les élèves des objectifs poursuivis dans son cours, des performances attendues et des critères d'évaluation (répartition des points).
- ✓ Dans le souci de les rendre autonomes, les élèves sont invités à faire des travaux de recherche (et pour cela, ils ont à disposition encyclopédies, dictionnaires, Internet) et des travaux à domicile.

Enseigner ce qui est prévu.

- ✓ Respect des socles de compétences, des compétences terminales, des profils de formation et des programmes.



Piloter l'apprentissage en recueillant des informations sur la façon dont l'élève procède.

- ✓ Pratiquer l'évaluation formative pour permettre à l'enseignant de déceler les erreurs commises lors de l'apprentissage et par conséquent y remédier.
- ✓ Dans le primaire, 2 périodes hebdomadaires de remédiation avec un demi-groupe, l'autre se rendant en atelier informatique ou au cours de langues. Organisation de soutien par l'enseignant désigné dans l'encadrement P1 et P2 et par le titulaire de classe dans les autres niveaux.
- ✓ Organiser une école de devoirs dans le primaire de 15 h 30 à 17h par les enseignants (celle-ci est reprise dans le temps de surveillance des enseignants).
- ✓ Dans le premier degré des remédiations en français, mathématiques et langues modernes sont proposées à raison de 2 heures semaines soit à la demande de l'élève ou de ses parents, soit à la demande de l'enseignant.
- ✓ Deux heures de remédiations (mathématiques, langues modernes) sont également accessibles aux élèves de 3^{ème} année secondaire selon le même principe qu'au premier degré.
- ✓ Un des objectifs que s'est assigné l'internat est de conduire, avec un maximum de succès, l'apprentissage intellectuel des jeunes. Cela suppose de leur faire acquérir des méthodes de travail efficaces et une maîtrise progressive de la gestion du temps ; cela suppose aussi de leur assurer un accompagnement pédagogique permanent (soutien, valorisation, conseils,...), d'être attentif à l'évolution de leurs résultats scolaires, de leur proposer des remédiations et une individualisation de l'aide (explications fournies, corrections des exercices,...) et de mettre à leur disposition la documentation et les outils de travail indispensables afin de favoriser la recherche personnelle. La recherche sur le Web est possible chaque jour et les ouvrages de bibliothèques seront répartis dans les deux implantations.



Différencier les méthodes, pas les objectifs.

- ✓ Organiser une année complémentaire à l'issue de la 1^{re} année. Les cours sont confiés à des professeurs volontaires. On y privilégie l'apprentissage de la langue maternelle, des mathématiques sans négliger la formation historique et scientifique et l'apprentissage de la première langue moderne. Des heures sont également consacrées à la lecture, l'expression, la communication et aux techniques d'apprentissage. Le reste de la grille laisse place à des activités musicales, artistiques et sportives axées sur un projet. Le but essentiel n'est pas de perdre de vue de permettre aux élèves d'atteindre les socles de compétences du 1^{er} degré.
- ✓ L'année complémentaire organisée à l'issue de la 2^e année commune est proposée à un nombre restreint d'élèves dont le conseil de classe estime qu'ils sont susceptibles de poursuivre valablement l'enseignement général. Une pédagogie différenciée tend à y être pratiquée. Ces élèves sont intégrés aux classes de 2^e et bénéficient de deux heures de soutien pédagogique en mathématiques, langues modernes et langue maternelle.
- ✓ Année complémentaire au 2^e cycle primaire.

Mettre en pratique ce qu'on préconise.

- ✓ Participer à de nombreuses activités culturelles et sportives pour leur en faire comprendre l'importance.
- ✓ Servir chaque jour des repas chauds et équilibrés à prix modéré.
- ✓ Sensibiliser à consommer une nourriture saine.
- ✓ Dans le fondamental, petits déjeuners et bonnes collations à l'école.
- ✓ Dans le cadre du développement durable, encourager le covoiturage et les déplacements à vélo (accompagnés au départ de chaque village environnant).
- ✓ Implication des élèves de tous les niveaux dans le projet ErE (relatif à l'environnement) et lauréat en 2008-2009 : « S-eau-S ».
- ✓ Mettre à disposition un maximum d'outils de recherche (dictionnaires, encyclopédies, de journaux, de magazines...). Accès de tous à Internet.



6. Organiser des bilans

Des bilans de temps en temps.

- ✓ Evaluation certificative externe dans le primaire (se référer aux dates imposées par l'Inspection).
- ✓ Proposer aux enfants du primaire des évaluations sommatives à différentes périodes de l'année pour vérifier le niveau de chacun d'eux.
- ✓ Dans le secondaire, 2 sessions d'examens sont organisées l'une en décembre, l'autre en juin. La session réduite des examens de décembre au 1er degré permet à l'élève de se familiariser progressivement avec la problématique des examens.
- ✓ Participation aux épreuves d'évaluation formative, externes.

7. Préparer aux choix professionnels en dépassant les limites sociales et culturelles.

Familiariser les élèves avec les différents métiers.

- ✓ Préparer aux études secondaires : le centre PMS vient informer les enfants de 6^{ème} primaire durant 2 matinées du mois de mai, le thème proposé : « les métiers d'avenir ».
- ✓ Participation de tous les élèves de 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} G, TQ et P à la semaine d'activités sur le thème « esprit d'entreprendre » proposé par la fondation Wartoise : EMC².
- ✓ En fin de 1er degré, tous les élèves sont mis en contact avec les sections techniques et professionnelles de l'établissement par de courts stages d'observation. De même après recensement par le CPMS, les élèves qui le souhaitent sont mis en contact avec d'autres sections techniques et professionnelles de l'ITCF Rance.
- ✓ Au sein de l'école, une séance de rencontre sera organisée entre les élèves du 3e degré et les anciens élèves exerçant différents métiers, grâce à l'intervention de l'amicale des anciens.
- ✓ Organisation d'une partie de la formation qualifiante dans le cadre de stages en entreprises (3e degré T et P). Stages de 2 à 4 semaines dont une partie se déroule durant les congés scolaires.



- ✓ Projet d'un stage pour les élèves de 5^e générale dans une entreprise ou auprès d'un représentant d'une profession libérale pour les familiariser avec un futur métier. Les modalités restent à finaliser.

S'informer sur les orientations possibles et ouvrir de nouvelles perspectives.

- ✓ Dans le respect du Décret-Missions, les élèves du 3e degré sont autorisés à se rendre aux différents salons d'informations aux visites d'universités et Hautes Ecoles.
- ✓ L'université de Liège et l'UMH envoient une délégation pour informer les élèves du 3e degré (G,T et P).
- ✓ Pour les élèves de 5e et 6e P, information sur l'aide à l'installation de nouvelles entreprises horticoles.
- ✓ Rencontre avec l'Union Wallonne des Entreprises (3e degré).
- ✓ Le CPMS présente dans chaque classe de 2^e, 4^e et de 6e secondaire les différentes orientations possibles.
- ✓ Les élèves de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4e secondaire reçoivent en mai les grilles horaires de l'année supérieure et les différents choix possibles leur sont expliqués lors de réunions d'information en présence de la direction et des professeurs.

